



## DELIBERATION

2026/22

### DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE THIÉRACHE

L'an deux mille vingt-six le 17 juin, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Buire, au siège de la Communauté de communes des Trois Rivières, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 16, Présents : 14, Représentés : 2, Votants : 16**

**Étaient présents :** M. Sylvain BOURGEOIS, M. Olivier CAMBRAYE, M. Fabien COQUELET, Mme Maryse DELACHE, M. Pierre DIDIER, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Caroline LOMBARD, Mme Stéphanie MACON, Mme Christelle MAES, M. Yannick MARLANT, Mme Claudile MATHIEU, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Régis TRICOTEAUX.

**Étaient représentés :** M. Bertrand DUFERME par Mme Marie-Claire FORTIN, M. Thomas HENNEQUIN par M. Gilles QUEILLE.

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme Marie-Claire FORTIN.

Conformément aux dispositions applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) ainsi qu'aux statuts de l'EPIC office de tourisme du Pays de Thiérache, le comité de direction est l'organe délibérant de l'EPIC Office de tourisme du Pays de Thiérache. Il est compétent pour délibérer sur les questions intéressant le fonctionnement de l'office de tourisme.

Il se compose de deux collèges à savoir :

- 6 sièges pour le collège des élus membres du PETR de Thiérache, désignés par celui-ci. Ces membres détiennent la majorité des sièges au Comité de direction et sont élus pour la durée de leur mandat :
  - 1 représentant pour la Communauté de communes de la Thiérache du Centre,
  - 1 représentant pour la Communauté de communes du Pays des Trois Rivières,
  - 1 représentant pour la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise,
  - 1 représentant pour la Communauté de communes des Portes de la Thiérache,
  - 2 représentants pour le PETR de Thiérache.
- 5 sièges pour le collège des acteurs locaux, représentants les professionnels du tourisme, désignés par le PETR de Thiérache :
  - 1 représentant pour l'hôtellerie et la restauration,
  - 1 représentant pour les gîtes, meublés et chambres d'hôtes,
  - 1 représentant du Syndicat mixte du Familistère de Guise,
  - 1 représentant des activités de loisirs, événements et séminaires,
  - 1 représentant de l'Agence de développement et de réservation touristique de l'Aisne.

Chaque nouveau membre titulaire se verra désigner un suppléant.

### Désignation des membres du Comité de direction au sein du collège des élus

En application de l'article R. 133-3 du Code du tourisme, les membres du Comité de direction de l'EPIC représentant la Collectivité sont désignés par l'organe délibérant du PETR de

Thiérache. Le Comité syndical doit donc procéder à la désignation des membres au sein du collège des élus afin de procéder au renouvellement du Comité de direction.  
La désignation est effectuée à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés pour les deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

En vue de procéder à l'élection, Monsieur le Président recueille les candidatures.

A l'issue du vote, à l'unanimité, ont été élus, au titre du collège des élus du Comité de direction de l'EPIC office de tourisme du Pays de Thiérache, les membres suivants :

| Collège des élus         | Membres titulaires  | Membres suppléants |
|--------------------------|---------------------|--------------------|
| Thiérache-Pays de France | Christelle MAES     | Anne DESIMEUR      |
| Thiérache-Pays de France | Thierry CROHIN      | Sylvain BOURGEOIS  |
| Thiérache-Pays de France | Marie-Claire FORTIN | Bertrand DUFERME   |
| Thiérache-Pays de France | Gilles QUEILLE      | Arnaud MORELLE     |
| Thiérache-Pays de France | Olivier CAMBRAYE    | Fabien COQUELET    |
| Thiérache-Pays de France | Caroline LOMBART    | Bernadette HEDIART |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache,

**VALIDE** les modalités de désignation des membres du Comité de direction de l'EPIC office de tourisme du Pays de Thiérache ;

**APPROUVE** la composition du Comité de direction constitué de 6 membres élus et 5 représentants des professionnels du tourisme, telle que présentée ci-dessus ;

**DESIGNE**, suite au vote, les membres du collège élus comme suit :

| Collège des élus         | Membres titulaires  | Membres suppléants |
|--------------------------|---------------------|--------------------|
| Thiérache-Pays de France | Christelle MAES     | Anne DESIMEUR      |
| Thiérache-Pays de France | Thierry CROHIN      | Sylvain BOURGEOIS  |
| Thiérache-Pays de France | Marie-Claire FORTIN | Bertrand DUFERME   |
| Thiérache-Pays de France | Gilles QUEILLE      | Arnaud MORELLE     |
| Thiérache-Pays de France | Olivier CAMBRAYE    | Fabien COQUELET    |
| Thiérache-Pays de France | Caroline LOMBART    | Bernadette HEDIART |

**DESIGNE**, les membres du collège des professionnels du tourisme comme suit :

- 1 représentant titulaire et 1 suppléant pour l'hôtellerie et la restauration,
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant pour les gîtes, meublés et chambres d'hôtes,
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant du Syndicat mixte du Familistère de Guise,
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant des activités de loisirs, événements et séminaires,
- 1 représentant titulaire et 1 suppléant de l'Agence de développement et de réservation touristique de l'Aisne.

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260617-22\_2026-DE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260617-22\_2026-DE

Secrétaire de séance

Marie-Claire FORTIN

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260617-22\_2026-DE